

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 19632**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))*

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Aménagement du territoire et urbanisme spécialité Conduite de projets territoriaux durables

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université d'Aix Marseille (AMU)	Rectorat de l'Académie d'Aix Marseille, Président de l'Université d'Aix Marseille, Université d'Aix Marseille (AMU)

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

120g Sciences économiques et sociales appliquées à l'aménagement et au développement, à l'administration territoriale, au commerce, aux relations sociales et aux ressources humaines, aux finances, 340p Services à la collectivité (organisation, gestion), 341m Aménagement du territoire, urbanisme

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel est chargé de la conduite des projets territoriaux, ainsi que de la coordination de leurs multiples parties prenantes.

Il met en réseau les acteurs du territoire, encourage la mutualisation de leurs expériences et de leurs connaissances, impulse et accompagne leurs initiatives.

Il contribue à l'établissement du diagnostic, à la détermination des objectifs et indicateurs d'évolution, ainsi qu'à la constitution de l'équipe projet.

Il programme et coordonne les actions et interventions des différents acteurs, gère les tableaux de bord et plannings, et assure le suivi financier du projet.

Il anime les réunions de l'équipe-projet, pilote les procédures d'évaluation et capitalise les expériences, rédige les rapports d'étape et le rapport final, puis rend compte au(x) commanditaire(s).

La formation a pour objectif général de former les cadres intermédiaires de la conduite de projets, dans le champ du développement territorial durable. La vocation de cette Licence est généraliste, conformément aux attentes des professionnels du secteur, pour former des opérateurs polyvalents capables :

- d'assurer l'interface entre les multiples logiques d'acteurs
- de coordonner, d'accompagner et de développer leurs initiatives
- d'en comprendre les stratégies

A l'issue de la formation, le diplômé a acquis les compétences nécessaires pour :

comprendre les problématiques de développement durable dans leurs dimensions, sociale, économique et environnementale, permettant d'accompagner des acteurs décisionnaires dans des orientations stratégiques de développement durable.

Faire évoluer les pratiques et les procédures organisationnelles (gestion des déchets, déplacements du personnel, achats, etc.) pour répondre aux impératifs du développement durable.

Savoir intégrer dans les projets territoriaux les démarches conduisant à un développement durable : recherche d'un développement économique et social équilibré, gestion et préservation des ressources, prévention des risques.

Maîtriser les savoirs et les techniques de conduite et développement de projets et la mise en place d'outils opérationnels (indicateurs d'évaluation, tableaux de bord, programmation stratégique) pour concevoir, réaliser ou coordonner des projets conformes aux principes du développement durable (participation, parité, etc.)

Sensibiliser les différents publics (étudiants, acteurs associatifs, agents administratifs, etc.) aux démarches du développement durable pour créer ou développer des projets de développement durable.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les titulaires de la Licence travaillent au sein des diverses organisations et institutions qui interviennent dans le développement territorial durable :

- Entreprises (services de proximité, bureaux d'études, travaux publics et mobilier urbain, traitement des déchets, gestion des espaces verts, des espaces funéraires...)
- Entreprises publiques locales : sociétés d'économies mixte d'aménagement, entreprises délégataires de services publics
- Collectivités territoriales et établissements publics ou assimilés (EPCI, GIP, syndicats mixtes, etc.)
- Institutions de l'économie sociale (associations, mutuelles, fondations, coopératives)
- Organismes de l'immobilier social (organismes HLM...)
- ONG environnementales, culturelles ou humanitaires
- Centres de ressources, syndicats et organismes consulaires

Les titulaires de la Licence accèdent aux emplois suivants :

- Chargé de mission
- Assistant à Maître d'Ouvrage pour l'intégration du développement durable aux projets locaux

- Agent de développement territorial (politique de la ville, cadre de vie, sport, culture, santé)
- Coordinateur des politiques environnementales
- Gestionnaire d'entreprises d'insertion et/ou de services de proximité
- Métiers de l'immobilier social (responsable d'agence ou de secteur, agent de gestion locative, conseiller social, gestionnaire d'immeubles, surveillant de travaux...)
- Chargé de projet d'aménagement urbain, assistant à la maîtrise d'ouvrage
- Gestionnaire de dispositifs locaux de prévention et d'insertion (PLIE, CLS, missions locales...)
- Chargé de médiation, de concertation, de communication
- Chargé d'étude ou de mission développement économique, aménagement, cadre de vie et environnement
- Coordinateur de plate-forme de services dans les quartiers sensibles

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

K1802 : Développement local

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

K2302 : Management et inspection en environnement urbain

K1204 : Médiation sociale et facilitation de la vie en société

K1205 : Information sociale

#### Modalités d'accès à cette certification

##### Descriptif des composantes de la certification :

Durée du programme d'études : la formation se déroule sur 2 semestres à plein temps (60 ECTS)

Domaines académiques d'études couverts par la formation : méthodologie de projet, aménagement-urbanisme, développement territorial durable, action publique, économie, gestion-management

UE 1 : approches théoriques (18 ECTS), UE 2 : méthodologie de projet (12 ECTS), UE 3 : domaine d'application (6 ECTS), UE 4 : projet tuteuré (12 ECT), UE 5 : stage-mission (12 ECTS)

La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale supérieure ou égale à 10 sur 20 à l'ensemble des UE, y compris le projet tuteuré et le stage, et une moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20 à l'ensemble constitué par la projet tuteuré et le stage.

La compensation entre éléments constitutifs d'une UE, d'une part, et les UE, d'autre part, s'effectue sans note éliminatoire.

##### Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	50 à 75 % d'enseignants ; 25 à 50 % de professionnels
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	50 à 75 % d'enseignants ; 25 à 50 % de professionnels
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	50 à 75 % d'enseignants ; 25 à 50 % de professionnels
Par expérience dispositif VAE	X	3 enseignants-chercheurs et 2 professionnels du secteur

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999 et au BO n° 44 du 9/12/1999

et arrêté d'habilitation du diplôme n°20024296 en date du 5 juin 2012

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

arrêté d'habilitation du diplôme n°20024296 en date du 5 juin 2012

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Code de l'éducation : article L 613-3

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

2011-2012 : 14 F , 7 H

2012-2013 : 15 F , 8 H

2013-2014 : 11 F , 5 H

**Autres sources d'information :**

<http://www.univ-amu.fr>

**Lieu(x) de certification :**

Université d'Aix Marseille (AMU) : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Bouches-du-Rhône ( 13) [Aix]  
Marseille

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Aix en Provence

**Historique de la certification :**

A compter de 2012-2013 l'intitulé de la spécialité est devenu : conduite de projets territoriaux durables